

## UNA DES MÉTIERS ET TECHNIQUES DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

DE LA CAPEB

CONFÉRENCE DE PRESSE

MERCREDI 30 MARS 2016

Les Journées de la Construction 2016  
se dérouleront les  
Mercredi 13, Jeudi 14 et Vendredi 15 Avril au :

Palais des Congrès de Paris  
Porte Maillot  
75017 Paris

## LE PRESIDENT

David Morales,  
Président de l'UNA  
Métiers et Techniques  
du Plâtre et de l'Isolation



Avec son fils associé, il dirige une entreprise en Plâtrerie Isolation de 9 salariés et 1 apprenti en Haute-Garonne.

Ses nombreux mandats sont la preuve de son expertise et de son implication en faveur de l'artisanat du Bâtiment et de son métier :

- Administrateur confédéral à la CAPEB nationale
- Au sein de la CAPEB, responsable Comité de pilotage des partenariats
- Membre du Comité de Pilotage de Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment, présidé par Bertrand DELCAMBRE
- Président du groupe spécialisé N° 9 du CSTB (cloisons, doublages, plafonds)
- Président de l'Association pour la Promotion des Métiers du Plâtre
- Membre élu de la chambre des métiers de la Haute Garonne,
- Administrateur à la CAPEB départementale de la Haute Garonne (31)

## LES 5 CONSEILLERS PROFESSIONNELS

### **Yves SPAETH ELWART**

Conseiller professionnel depuis plusieurs années, il co-dirige avec son épouse une entreprise spécialisée dans l'isolation bio sourcée.



Il est également expert GS20 au CSTB (Centre scientifique et technique du Bâtiment) depuis 2009, membre de la Commission de Certification ACERMI (groupe de travail sur la certification des isolants) depuis 2010, correcteur à la Prison de Montmédy pour le GRETA depuis 2007 et correcteur CAP au CFA (Centre de formation des apprentis) de Pont à Mousson depuis 2002.

Il est très actif sur les dossiers concernant l'isolation et les matériaux bio-sourcés, mais suit également d'autres problématiques :

- GS 20
- CPT 3560
- DTU isolation
- ACERMI, PROMOTELEC

### **Yves LABAT**

Cet artisan landais a longtemps été formateur de Plâtrier-Plaquiste avant de créer sa propre entreprise. Cette vocation de formation lui tient toujours à cœur puisqu'il a formé un stagiaire du centre AFPA de Bayonne.

Il est conseiller professionnel depuis 2009 et s'occupe des dossiers :

- APMP (Association pour la promotion des métiers du Plâtre)
- Certification NF plaques et ossatures
- Sismique
- Enduisage total
- Formation



### **Charles DAVIAU**

Cet artisan Plâtrier vendéen est particulièrement engagé en faveur de la prévention des risques professionnels. Il est également en charge des dossiers suivants :

- Brique et plâtre filière humide (relations terre cuite, CTMNC...)
- Enduits plâtre, (DTU 25-1), briques plâtrières (DTU 20-13)
- Sismique
- Troubles musculo-squelettiques.



### **Alain GALOGER**

Ce Compagnon est le doyen de l'équipe. Il dirige une entreprise, employant 10 salariés, de plâtrerie, Staff et Stuc, en Ille-et-Vilaine. C'est un excellent technicien spécialisé dans les ouvrages complexes en staff, stuc, escaliers sur voûtes sarrasines... Il s'occupe de plusieurs dossiers :

- Staff (DTU 25-51), stuc
- Escaliers sur voûte sarrasine : DTU, guide...
- Déchets
- QUALIBAT
- Formation, olympiades, MAF/MOF



### **Olivier DEMAY**

Dernier arrivé dans l'équipe (2010), ce jeune chef d'entreprise a fait des études d'ingénieur qualité. Il est aujourd'hui installé dans le Puy-de-Dôme et son entreprise, qualifiée ECO Artisan et Handibat, emploie 14 salariés.

Les Demay ont les métiers et Techniques du plâtre et de l'isolation dans le sang : le père d'Olivier, André DEMAY est ancien président d'UNA MTPI.

Son portefeuille de dossiers a vocation à s'élargir :

- Enduisage total
- Sismique
- Groupe de certification NF jointoirement



## PRÉSENTATION DE L'UNA

### LE RÔLE DES UNA AU SEIN DE LA CAPEB

La CAPEB regroupe en son sein 8 Unions Nationales Artisanales qui défendent et représentent les métiers de l'artisanat du bâtiment.

- Couverture-Plomberie-Chauffage
- Equipement électrique et électrodomotique
- Maçonnerie-Carrelage
- Charpente-Menuiserie-Agencement
- Peinture-Vitrerie-Revêtements
- Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation
- Serrurerie-Métallerie
- Métiers de la Pierre

Au sein de chaque Union Nationale Artisanale, le Président élu et ses conseillers professionnels élaborent, sur la base des propositions faites par les CAPEB départementales et leurs sections professionnelles, la politique de leur profession lors de conseils et de réunions de concertations. Les sections départementales constituent le premier échelon de la politique professionnelle. Elles détectent les besoins des artisans et les font remonter à la CAPEB nationale sous forme de préconisations.

Les domaines de compétences des UNA sont :

- L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique professionnelle au sein de la filière
- La promotion et la représentation des métiers
- L'anticipation des évolutions des métiers
- La prospective professionnelle et la conquête des marchés.

Plusieurs fois par an, les présidents d'UNA se réunissent au sein du Conseil des Professions, présidé par le Président de la CAPEB, afin d'examiner les actions et les projets communs aux différentes professions. Une politique cohérente est ainsi définie et mise en application.

## LES GRANDS DOSSIERS OU ACTIONS PHARES DE L'UNA MTPI

### CEE : une bonification des primes pour les ménages en précarité énergétique

Depuis le 1er janvier 2016, les obligés doivent désormais s'acquitter d'une nouvelle obligation spécifique, dite « précarité énergétique », qui s'ajoute à celle de la troisième période et doit être remplie sur 2016-2017. Un décret et deux arrêtés ont été publiés au Journal Officiel du 31 décembre 2015.

La 3ème période du dispositif des Certificats d'Economies (CEE) a démarré le 1er janvier 2015 pour une période de 3 ans, avec une obligation totale de 700 TWh cumac imposée aux fournisseurs d'énergies. Les ménages éligibles (propriétaires occupants ou locataires) sont identifiés à partir d'une grille de plafonds de revenus calée sur celle de l'ANAH. Différents types de justificatifs sont demandés, selon la situation du bénéficiaire, pour attester du niveau de revenus. Les actions réalisées auprès des ménages en grande précarité énergétique bénéficient d'une bonification. Des programmes CEE de lutte contre la précarité énergétique devraient être rapidement annoncés.

En conséquence des spécificités liées à cette nouvelle obligation, les CEE « précarité énergétique » ont un prix différent des CEE classiques. La CAPEB a négocié avec certains obligés partenaires une valorisation supérieure à celle négociée sur les CEE classiques.

### Compte pénibilité : la CAPEB en partie entendue par le Gouvernement

Les décrets et arrêtés du 30 décembre 2015 parachèvent la mise en œuvre du compte personnel de prévention de la pénibilité (« compte pénibilité »). Ces derniers prévoient notamment l'entrée en vigueur au 1er juillet 2016 des 6 facteurs de pénibilité dont la plupart seraient susceptibles de concerter le secteur du bâtiment, le remplacement de la fiche individuelle pénibilité par une simple déclaration de l'employeur ainsi que la prise en compte des référentiels de branche pour l'évaluation des expositions aux facteurs de pénibilité. Ces nouveaux textes apportent également des précisions relatives à l'utilisation des points de pénibilité obtenus par le salarié.

Il est important de rappeler que la CAPEB, en accord avec l'UPA, est depuis l'origine totalement opposée à la création du « compte pénibilité » qui va produire des effets contre-productifs et détruire une partie des efforts réalisés par le secteur du bâtiment en matière d'amélioration des conditions de travail. Au cours des derniers mois, la CAPEB a continué à œuvrer pour que soit abrogé le « compte pénibilité ».

La loi « REBSAMEN » du 17 août 2015 a supprimé la fiche individuelle de prévention des expositions professionnelles et l'a remplacé par une déclaration d'exposition. En outre, les décrets d'application actent, comme l'avait exigé la CAPEB, du report de l'entrée en vigueur des 6 derniers facteurs de pénibilité au 1er juillet 2016 et non au 1er janvier.

Si la CAPEB reste opposée au compte pénibilité, il convient toutefois pour accompagner au mieux les entreprises du bâtiment de travailler à la mise en œuvre de ce dossier.

Dans cet objectif, la CAPEB, sur la base des remontées des UNA, mène actuellement avec l'OPPBTP des travaux pour disposer d'un état des lieux sur l'impact de ces décrets dans les métiers du bâtiment. De principe, la CAPEB, au regard des résultats obtenus, se réservera la possibilité de durcir sa position auprès des pouvoirs publics sur ce dossier.

## Groupe de travail CAPEB sur le thème de l'isolation

L'isolation thermique des bâtiments est devenue un sujet majeur de la transition énergétique et nécessite une stratégie et une politique professionnelle commune cohérente. En effet, qu'il s'agisse d'isolation par l'intérieur ou par l'extérieur, qu'elle concerne les parois verticales, les parois inclinées, les parois vitrées ou bien qu'il s'agisse d'isolation des réseaux, l'isolation des bâtiments est l'affaire de tous les métiers. En conséquence, la CAPEB a décidé de créer un groupe de travail transversal à tous les métiers sur ce thème. Le groupe de travail a identifié plusieurs pistes de travail dont identifier les instances/organismes qui traitent de l'isolation des bâtiments afin de s'assurer de l'efficacité du mode de représentation de la CAPEB, identifier les attentes sur ce sujet au sein du réseau CAPEB (enquête WEB auprès du réseau, recenser & identifier les interfaces concernées), identifier les problématiques de sinistralités (état des lieux), rédiger des supports de communications.

## Technicité des plaques de plâtre

L'UNA MTPI et ses partenaires industriels présenteront aux délégués un thème sur l'évolution des nouveaux produits. L'objectif sera de vous montrer toute l'étendue de choix des plaques techniques, toutes les nouveautés et actualités sur l'isolation, les briques et les enduits.

Des échantillons seront disponibles et un large temps d'échange vous sera consacré pour vous apporter toutes les réponses à vos questions. Etant donné que l'UNA MTPI a également participé activement à la rénovation du référentiel « BP plâtrier-plaquiste », une présentation détaillée du nouveau référentiel est prévue lors de ces Journées de la Construction.



1) Nombre total de qualifications RGE RECONNUS GARANT DE L'ENVIRONNEMENT par Qualibat =

i. 54594

ii. pour un nombre de domaines de travaux RGE de 105303

- Nombre d'ECO Artisans : 13 169

- Nombre de Pros de la Performance Energétique : 2546

- Nombre d'entreprises avec la mention Efficacité Energétique : 40453

- Nombre de qualification EnR : 2106

2) Pour ce qui est des autres organismes de qualification :

- 10 000 entreprises qualifiées par QUALIT'EnR

- Environ 700 entreprises qualifiées par QUALIFELEC

Ce qui donne environ :

- 12106 entreprises qualifiées RGE dans les EnR

- 53 000 entreprises qualifiées RGE dans le domaine de la performance énergétique

3) Soit environ 65 000 entreprises qualifiées RGE au total.



Nombre de parcours FEE Bat éligibles pour une qualification RGE :

- 33 000 en 2014

- 24 700 en 2015

Sur un total de 89 000 stages FEE Bat

(hormis pour le module RENOVE deux formations FEE Bat sont nécessaires pour former un responsable technique dans le cadre du dispositif RGE)

Soit un potentiel de 58 000 responsables techniques formés en 2 ans, conforme aux objectifs donnés par la convention FEE Bat 2014-2017.

Pour Rappel =

- Le marché de la rénovation énergétique est actuellement de **16 milliards dans le bâtiment**.
- La part des travaux de rénovation énergétique pèse **pour 15 % de l'activité** totale (neuf et ancien) de l'artisanat du bâtiment en 2015.
- **Taux d'épargne** des ménages français : l'un des plus hauts d'Europe : **15,5 % (au 3T2015)**

## LES CHIFFRES-CLÉS DE LA PROFESSION

### Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation

#### *Les entreprises de moins de 20 salariés*

	Nombre d'entreprises de moins de 20 salariés	Part des entreprises de moins de 20 salariés
Travaux d'isolation	4 326	97 %
Travaux de plâtrerie	23 588	99 %
<b>Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation</b>	<b>27 914</b>	

Source : SIRENE au 1<sup>er</sup> janvier 2014

#### *Les non-salariés des entreprises du bâtiment*

	Non salariés*	Répartition	Auto-entrepreneurs**	Répartition
Travaux d'isolation	2 257	15%	873	8%
Travaux de plâtrerie	12 712	85%	9 832	92%
<b>Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation</b>	<b>14 969</b>	<b>100%</b>	<b>10 705</b>	<b>100%</b>

Source : RSI 31 12 2014

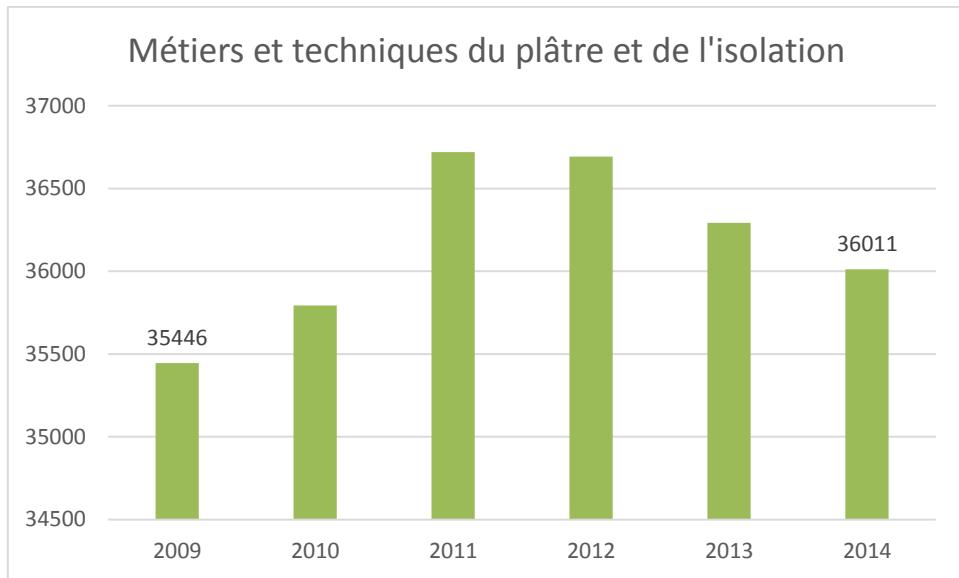
\*hors auto-entrepreneurs

\*\* Les auto-entrepreneurs ont 8 trimestres pour déclarer du chiffre d'affaires sous peine d'être radié

### *L'évolution des effectifs salariés des entreprises de moins de 20 salariés*

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Travaux d'isolation	7775	8191	8572	9247	9519	9728
Travaux de plâtrerie	27671	27602	28147	27445	26773	26283
<b>Métiers et Techniques du Plâtre et de l'Isolation</b>	<b>35446</b>	<b>35793</b>	<b>36719</b>	<b>36692</b>	<b>36292</b>	<b>36011</b>

Source : ACOSS 2014  
Séries révisées et corrigées hors apprentis et stagiaires



Source : ACOSS 2014

Lecture : le nombre de salariés dans les entreprises du plâtre et de l'isolation de moins de 20 salariés a progressé de 2 % entre 2009 et 2014

## LES JOURNÉES PROFESSIONNELLES DE LA CONSTRUCTION

### PROGRAMME DES JPC DE L'UNA MTPI AU SEIN DES JC 2016

# VENDREDI 15 AVRIL

8h00 – 9h00	<b>Visite de l'exposition</b>
9h00 – 11h00	<b>Evolution des produits (plaques, isolation, briques, enduits)</b> <b>( salle 242 B )</b>  L'UNA MTPI et ses partenaires industriels présenteront aux délégués un thème sur l'évolution des nouveaux produits. L'objectif sera de montrer aux délégués toute l'étendue de choix des plaques techniques, toutes les nouveautés et actualités sur l'isolation, les briques et les enduits. Des échantillons seront disponibles. Un large temps d'échange sera consacré aux délégués pour leurs apporter toutes les réponses aux questions qu'ils se posent.
11h00 – 11h30	<b>Pause et visite des stands</b>
11h30 – 12h30	<b>Formation : rénovation du BP plâtrier-plaquiste</b>  La rénovation du brevet professionnel plâtrier-plaquiste sera présentée : nouveau référentiel, contexte professionnel, statut de l'ouvrier diplômé, nombre d'établissements et d'entreprises impliqués au titre de l'apprentissage, freins éventuels... Les inspecteurs de l'Education nationale qui ont animé les travaux de rénovation de ce BP seront également invités. Un temps accordé aux échanges est prévu.
12h30– 14h00	<b>Déjeuner</b>
14h00 – 14h30	<b>Pause et visite des stands</b>

14h30 – 16h00

## Débat libre avec les délégués

Le Président de l'UNA MTPI et ses Conseillers Professionnels consacreront la fin de cette journée technique à un tour d'horizon des principales questions que se posent les délégués et les artisans de notre réseau.

Cet échange sera l'occasion de discuter des nouvelles dispositions de mise en œuvre concernant les carreaux de plâtre (DTU 25.31), de présenter le document technique publié à l'occasion du groupe de travail sur l'intégration des spots électriques en plafond ainsi que d'aborder les actualités de la marque de qualité ECO Artisan.

Chacun pourra poser ses questions sur les sujets techniques et professionnels d'actualité qui n'auront pas été abordés le matin. Ce moment privilégié sera ponctué de nombreux échanges avec les délégués.